COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loiret votre Département

Orléans, le 18 juin 2025

Mardi 24 juin à 17h30

Inauguration de la Ruche Eco, suivie de la signature de soutien aux projets de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, se rendra à Courtenay, mardi 24 juin à 17h30, pour l'inauguration de la Ruche Eco, suivie de la signature de soutien aux projets de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne.

Dans le cadre de sa politique *Mobilisation en faveur des territoires*, le Département du Loiret accorde une subvention de plus de 500 000 € à la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne pour les travaux de création de la Ruche Eco, structure dédiée à l'économie locale.

La Ruche est un projet de comptoir économique, d'espace physique animé au service du développement économique et de l'activation des ressources locales, où travaillent les acteurs économiques privés de l'intercommunalité située entre Ile-de-France, le Centre-Val-de-Loire et la Bourgogne, déjà implantés ou potentiels, et les opérateurs publics de l'accompagnement et de développement économique (CCI, CMA, Initiatives Loiret, CRESS…).

À l'issue de l'inauguration, Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, et Christophe Bethoul, Président de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, signeront le contrat de soutien aux projets structurants 2024-2026.

À travers ce contrat, le Département s'engage à participer financièrement, à hauteur plus d'1,1 M€ à 5 projets :

- Construction d'un siège social de la CC à Chuelles
- Travaux de redynamisation du centre bourg de Courtenay
- Valorisation de la Vallée de la Cléry (parcours cyclables)
- Création d'un écopôle à Courtenay
- Création d'une aire d'accueil des gens du voyage à Triguères et Château-Renard

Les communes et EPCI occupent une place prépondérante au sein du programme d'aides avec un apport du Département de 29,9 M€ en 2025, dont 15,8 M€ consacrés à la *Mobilisation du Département en faveur des territoires*, politique d'appui au développement territorial.

L'objectif est de soutenir le développement local et favoriser les projets et activités près des Loirétains pour leur quotidien. Outre l'équité, la transparence et la simplification des démarches, ce dispositif d'aides s'inscrit dans une logique de dialogue et de proximité.

Dans le cadre de cette politique, des contrats départementaux de soutien aux projets structurants sont établis sur une durée de 3 ans, à l'échelle des territoires des EPCI, entre le Département et les porteurs de projets d'investissement d'intérêt supra communal.

Lieu de rendez-vous : 31/33 place Armand Chesneau à Courtenay

CONTACT PRESSE
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr